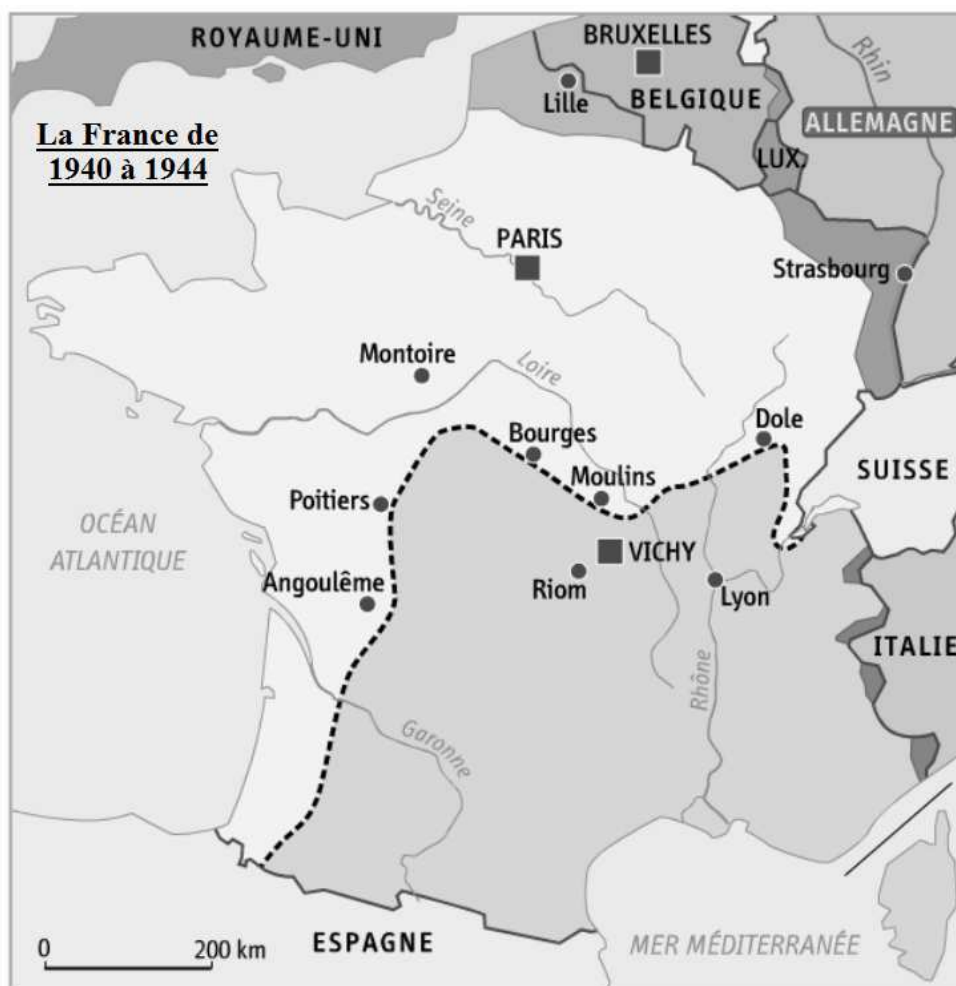


La France dans la 2^{de} guerre mondiale, entre collaboration et résistance

I. Mai-juin 1940 : la défaite et l'armistice



Consignes : A l'aide de la carte p. 92, colorier ou hachurer avec deux crayons de couleur différents la **zone occupée** par l'Allemagne et la **zone non occupée** (dite « zone libre ») puis colorier la légende. Repasser au feutre noir la ligne de démarcation puis faire de même dans la légende.

LEGENDE

La France occupée (1940-1944)

-  zone occupée par l'Allemagne
-  zone libre dépendant de Vichy
-  ligne de démarcation
-  zone annexée par l'Allemagne
-  zone rattachée au commandement allemand de Bruxelles
-  zone occupée par l'Italie

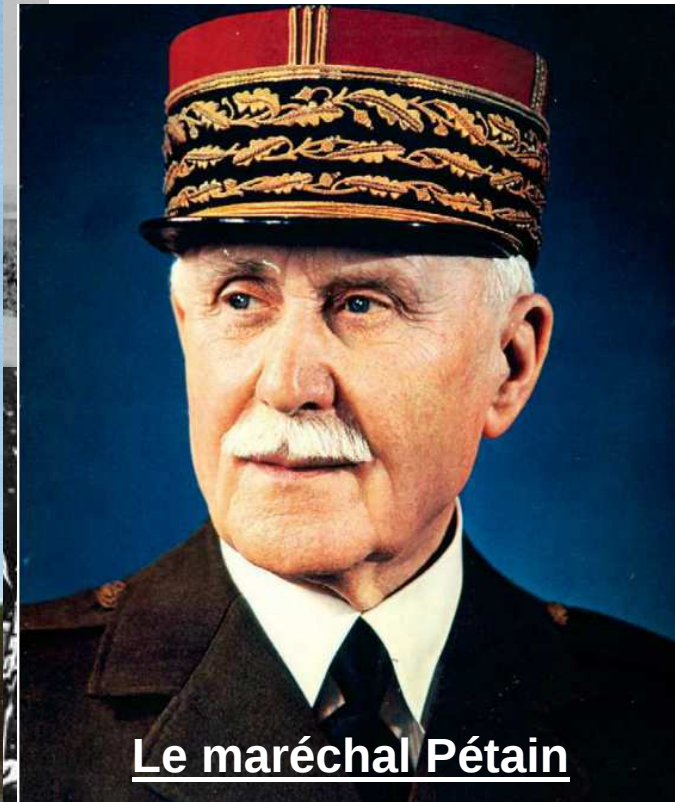
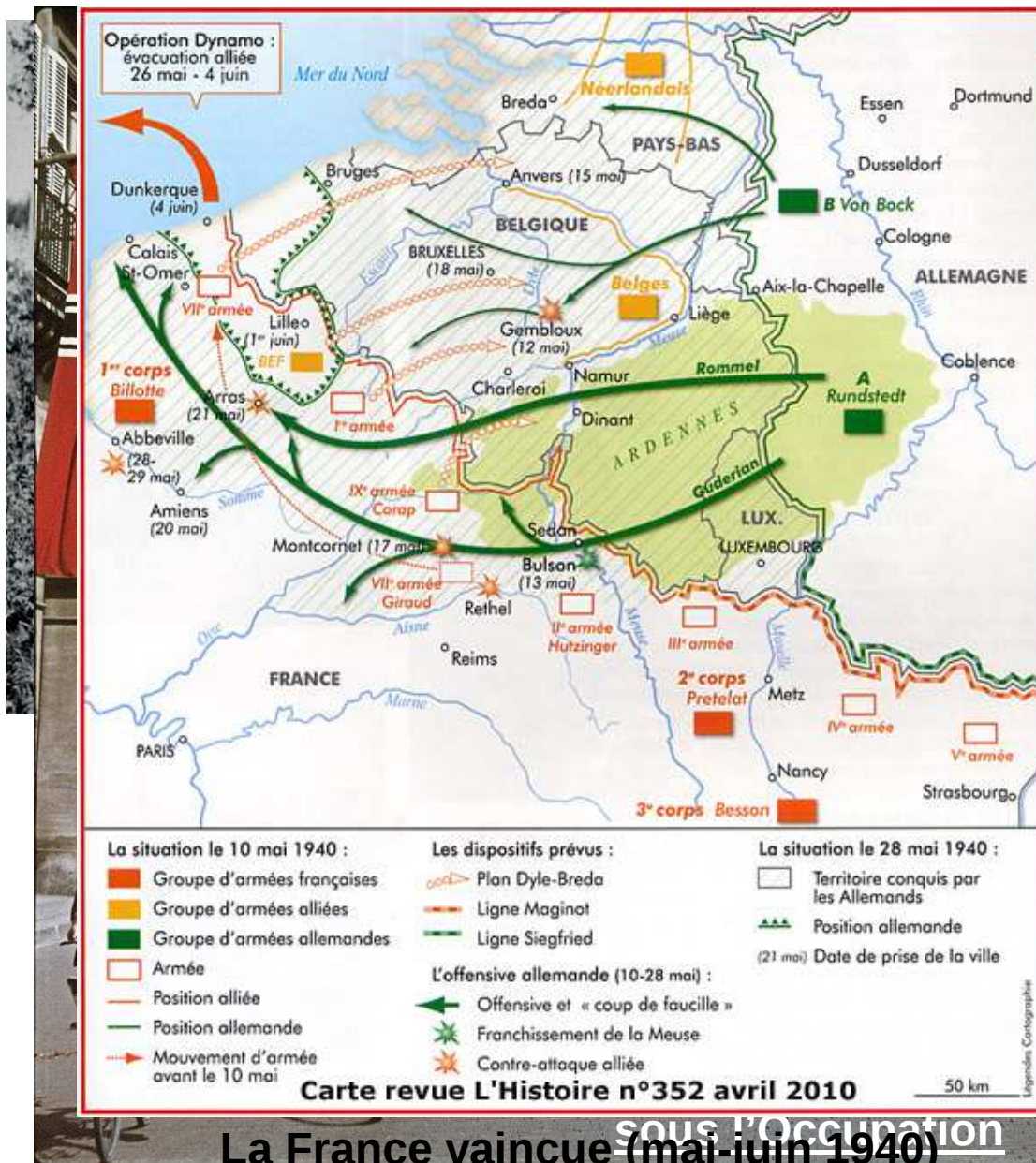
La Libération (été 1944)

-  débarquements
-  troupes alliées

1. De la défaite à l'armistice



La France vaincue
(10 mai-22 juin 1940)



14 juin 1940 : l'armée allemande entre dans Paris sans combattre

L'armistice et ses conséquences



La France après l'armistice



L'armistice, un choix décisif

Aspect territorial

- La zone nord et atlantique est occupée par l'armée allemande, la zone sud est libre.
- L'empire colonial reste sous l'autorité du gouvernement français.

Aspect humain

- Les prisonniers de guerre français (près de 2 millions) restent en captivité.
- La France doit livrer les ressortissants allemands présents sur son territoire.

Aspect financier

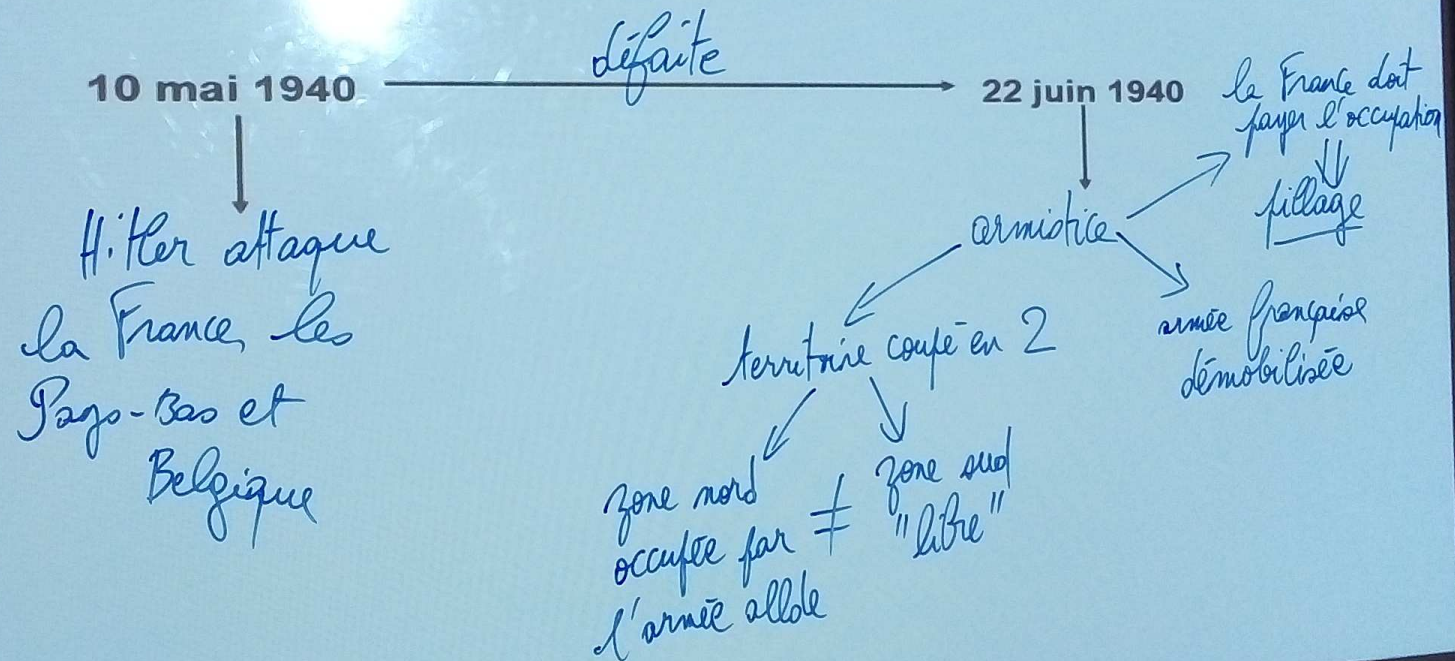
La France doit entretenir les troupes d'occupation allemandes (les frais seront fixés à près de 400 millions de francs par jour).

Aspect militaire

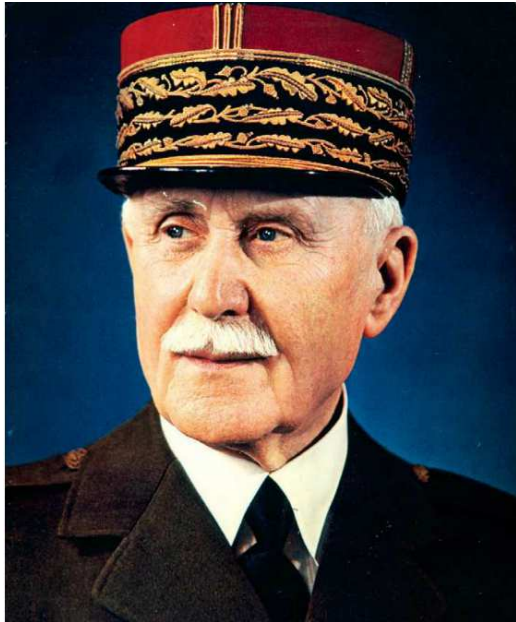
- Seule une petite armée est autorisée en zone libre.
- Livraison de l'armement à l'Allemagne.
- L'aviation et la flotte sont laissées au gouvernement français.

Les conditions de l'armistice

Trace écrite faite en cours



2. Pétain / de Gaulle : deux choix différents face à la défaite



Le maréchal Pétain



Charles de Gaulle

Tableau à compléter

Quel personnage prononce le discours et quelle est sa fonction ?		
Ce personnage est-il connu des Français ?		
Quelle est la date du discours ?		
Sur quelle radio est-il prononcé ?		
Que doit faire la France face à l'Allemagne selon lui ?		
Pour quelles raisons ?		

Pétain : le choix de l'armistice

Doc. 2 p. 94



Pétain s'adressant aux
Français à la radio

Le 17 juin 1940, alors que les armées allemandes sont entrées dans Paris trois jours plus tôt et poursuivent leur progression vers le sud du pays, le maréchal Pétain s'adresse aux Français à la radio...

« Français !

A l'appel de M. le président de la République, j'assume à partir d'aujourd'hui la direction du gouvernement de la France.

Sûr de l'affection de notre admirable armée, qui lutte avec un héroïsme digne de ses longues traditions militaires contre un ennemi supérieur en nombre et en armes, sûr que par sa magnifique résistance elle a rempli son devoir vis-à-vis de nos alliés, sûr de l'appui des anciens combattants que j'ai eu la fierté de commander, sûr de la confiance du peuple tout entier, je fais à la France le don de ma personne pour atténuer son malheur.

En ces heures douloureuses, je pense aux malheureux réfugiés, qui, dans un dénuement extrême, sillonnent nos routes. Je leur exprime ma compassion et ma sollicitude. C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat.

Je me suis adressé cette nuit à l'adversaire pour lui demander s'il est prêt à rechercher avec moi, entre soldats, après la lutte et dans l'honneur, les moyens de mettre un terme aux hostilités.

Que tous les Français se groupent autour du gouvernement que je préside pendant ces heures, pendant ces dures épreuves, et fassent taire leur angoisse pour n'obéir qu'à leur foi dans le destin de la patrie. »



De Gaulle à la radio de
Londres (BBC) en juin 1940

de Gaulle : le choix de la résistance

Doc. 3 p. 95

« Le gouvernement français, après avoir demandé l'armistice, connaît maintenant les conditions dictées par l'ennemi.

Il résulte de ces conditions que les forces françaises de terre, de mer et de l'air seraient entièrement démobilisées, que nos armes seraient livrées, que le territoire français serait totalement occupé et que le gouvernement français tomberait sous la dépendance de l'Allemagne et de l'Italie. (...)

Oui, nous avons subi une grande défaite. Un système militaire mauvais, les fautes commises dans la conduite des opérations, l'esprit d'abandon du gouvernement pendant ces derniers combats nous ont fait perdre la bataille de France.

Mais il nous reste un vaste empire, une flotte intacte, beaucoup d'or. Il nous reste des alliés dont les ressources sont immenses, et qui dominent les mers. Il nous reste les gigantesques possibilités de l'industrie américaine. Les mêmes conditions de la guerre qui nous ont fait battre par cinq mille avions et six mille chars peuvent nous donner, demain, la victoire par vingt mille chars et vingt mille avions. (...)

L'honneur, le bon sens, l'intérêt supérieur de la patrie commandent à tous les Français libres de continuer le combat là où ils seront et comme ils pourront.

Il est, par conséquent, nécessaire de grouper partout où cela se peut une force française aussi grande que possible. Tout ce qui peut être réuni en fait d'éléments militaires français et de capacité française de production d'armement doit être organisé partout où il y en a.

Moi, général de Gaulle, j'entreprends ici, en Angleterre, cette tâche nationale. J'invite tous les militaires français des armées de terre, de mer et de l'air, j'invite les ingénieurs et les ouvriers français spécialistes de l'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui pourraient y parvenir, à se réunir à moi.

J'invite les chefs, les soldats, les marins, les aviateurs des forces françaises de terre, de mer, de l'air, où qu'ils se trouvent actuellement, à se mettre en rapport avec moi. J'invite tous les Français qui veulent rester libres à m'écouter et à me suivre. Vive la France libre dans l'honneur et dans l'indépendance ! »

Charles de Gaulle, extrait de l'appel du 22 juin 1940

Pétain / de Gaulle : deux choix différents face à la défaite

Pétain : le choix de l'armistice

Doc. 2 p. 94



Pétain s'adressant aux Français à la radio

« Français,

À l'appel de M. le président de la République, j'assume à partir d'aujourd'hui la direction du gouvernement de la France.

Sûr de l'affection de notre admirable armée qui lutte avec un héroïsme digne de ses longues traditions militaires contre un ennemi supérieur en nombre et en armes ; sûr que, par sa magnifique résistance, elle a rempli nos devoirs vis-à-vis de nos alliés ; sûr de l'appui des anciens combattants que j'ai eu la fierté de commander ; sûr de la confiance du peuple tout entier, je fais à la France le don de ma personne pour atténuer son malheur.

En ces heures douloureuses, je pense aux malheureux réfugiés qui, dans un dénuement extrême,

sillonnent nos routes. Je leur exprime ma compassion et ma sollicitude.

C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat. Je me suis adressé cette nuit à l'adversaire pour lui demander s'il est prêt à rechercher avec moi, entre soldats, après la lutte et dans l'honneur, les moyens de mettre un terme aux hostilités.

Que tous les Français se groupent autour du Gouvernement que je préside pendant ces dures épreuves et fassent taire leur angoisse pour n'obéir qu'à leur foi dans le destin de la patrie. »

Philippe Pétain, discours radiodiffusé, 17 juin 1940.

de Gaulle : le choix de la résistance

Doc. 3 p. 95



De Gaulle à la radio de Londres (BBC) en juin 1940

« Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises ont formé un gouvernement. Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat. Certes, nous avons été, nous sommes, submergés par la force mécanique, terrestre et aérienne, de l'ennemi.

Infiniment plus que leur nombre, ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui nous ont fait reculer. [...]

Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non ! Croyez-moi, moi qui vous parle en connaissance de cause et vous dis que rien n'est perdu pour la France. Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire.

Car la France n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte. Elle peut,

comme l'Angleterre, utiliser sans limites l'immense industrie des États-Unis. Cette guerre n'est pas limitée au territoire malheureux de notre pays. Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale. [...]

Moi, général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialisés des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi.

Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas. »

Charles de Gaulle, discours radiodiffusé par la BBC de Londres, 18 juin 1940.